



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 07/09/2022

LE PASS'SPORT

Le Pass'Sport est une **déduction de 50 euros** pour rejoindre un club éligible et pratiquer son sport favori. Il s'agit d'une aide de l'État pour le financement d'une licence ou d'une adhésion dans un club ou une association sportive, durant toute l'année scolaire 2022-2023. **Cette aide est personnelle et ne peut servir qu'une fois.**

Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (6 à 17 ans révolus) ;
- **Le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (6 à 19 ans révolus) ;
- **Le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (16 à 30 ans);
- **Les étudiants jusqu'à 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2002-2023

Où l'utiliser ?

- Le Pass'Sports peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :
- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports et des jeux**
- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports et des jeux Olympiques et Paralympiques**
- **Les associations agréées Jeunesse Education Populaire (JEP) ou Sport** exerçant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Contact presse

**Bureau de la
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En savoir plus :

Sur le site du ministère des sports : <https://pass.sports.gouv.fr/>

Sur le site de la DRAJES : <https://www.ac-lyon.fr/pass-sport-toutes-les-informations-sur-ce-dispositif-de-rentree-sportive-123241>

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS